



La France malade de ses indicateurs économiques

Officiellement, des divergences de vues stratégiques et managériales ont conduit le délégué général de la FNAIM à quitter ses fonctions. Officieusement, un désaccord sur les chiffres communiqués par la FNAIM sur les prix de l'immobilier serait à l'origine de la rupture. Le syndicat d'agent immobilier avait annoncé une augmentation de +3% dans l'ancien en avril par rapport au mois précédent. Un chiffre qui avait laissé beaucoup de professionnels sceptiques compte tenu du très fort ralentissement du nombre de transactions. Sur son blog, le journaliste des Echos, Dominique Seux estime que « la France n'a pas du tout le système statistique qu'un grand pays devrait avoir dans ce domaine ».

Au delà du seul secteur immobilier, le Cerf dénonce depuis plusieurs années l'insuffisance et l'inadéquation des instruments de mesure et de pilotage de l'économie française pour permettre aux agents économiques et en particulier au gouvernement d'anticiper les ralentissements d'activité et de prendre les bonnes décisions. En effet, le Cerf a par exemple constaté que l'Insee n'avait pas de visibilité réelle sur les entreprises qui réalisent moins de 1,5 million d'euros de chiffre d'affaires ; 750 000 euros pour la Banque de France. Quant à l'Acoss, elle publie, chaque trimestre, le niveau d'emploi dans les entreprises de plus de vingt salariés ! Or une TPE, 95% des entreprises en France, compte moins de 20 salariés et réalise en moyenne un chiffre d'affaires inférieur à 400 000 euros... Dès lors, il n'est pas étonnant que les édiles de Bercy n'aient pas décelé les signes de la crise économique au début de l'année 2008 et qu'il ait fallu attendre que cette crise se diffuse aux plus grosses entreprises à la rentrée, pour que le gouvernement, en dépit de son volontarisme, prenne conscience de la gravité de la situation et annonce un plan de relance. Les "principales" organisations patronales devaient attendre, elles, l'annonce de la faillite d'une banque américaine pour découvrir que la crise ravageait notre économie...

Le Cerf constate cependant que les chiffres mesurant l'activité et l'emploi dans les TPE existent puisqu'ils sont déjà collectés par l'Urssaf, le Trésor, les Assedic... Pas moins de 8836 obligations administratives pèsent sur les chefs d'entreprise, ce qui représente un coût de gestion considérable pour les TPE-PME et pour l'Etat. Ces données micro-économiques, indispensables pour affiner les analyses macro-économiques, ne sont pourtant pas utilement exploitées pour mesurer par exemple l'impact d'une décision publique ou de la crise financière sur l'activité de ces entreprises. Il faut en général attendre que les recettes fiscales et sociales ne rentrent plus pour que cette même administration et les ministères de tutelle, s'aperçoivent un peu tard que la santé économique et financière de ces TPE-PME s'est détériorée.

Le Cerf déplore enfin que les syndicats de salariés comme patronaux n'aient pas la curiosité de demander à ce que l'on publie les statistiques disponibles sur les TPE car ce serait pourtant le seul moyen de mesurer la santé des entreprises et leurs capacités à absorber par exemple une hausse du Smic, des taux d'intérêt ou des prélèvements obligatoires. Certes, cela les obligerait à travailler davantage pour l'intérêt de leurs mandants, mais cela ne laisserait plus le champ libre à des postures idéologiques. La baisse continue du taux de marge des entreprises ces dernières années, et le revenu moyen des patrons (22 100 € par an) auraient déjà dû alerter les syndicats : les organisations patronales n'auraient jamais dû laisser la situation financière de ces entreprises se dégrader car c'était alors prendre acte d'une réduction de leurs capacités d'autofinancement et les laisser se fragiliser. De même, les syndicats de salariés qui clament défendre l'emploi et le pouvoir d'achat, ne pourraient demander encore et toujours une augmentation des charges et de la pression fiscale sur ces entreprises.

Bref, les indicateurs économiques qui portent sur les TPE, représentent une production de connaissances capitale pour faire prendre conscience aux syndicats qu'il est plus que temps qu'ils se mettent au travail et arrêtent de jouer avec l'argent de ceux qui créent la richesse et les emplois. Surtout, le gouvernement doit se doter des outils de mesure et de pilotage pertinents, sinon l'exécutif ne peut remplir pleinement sa mission et atteindre ses objectifs.

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à vos élus -
maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org